

Conditions de vie, pauvreté et sécurité alimentaire dans le territoire de Kamonia (Kasaï, RDC) : une analyse socio-économique intégrée

Living conditions, poverty and food security in the Kamonia territory (Kasai, DRC): an integrated socio-economic analysis.

Auteur 1 : Phanzu Malango Alexis,
Auteur 2 : Impion Ntsa Grace,
Auteur 3 : Lukanu Kumasina Patrick,
Auteur 4 : Butuena Bazungula Néhémie,
Auteur 5 : Bifubiambote Salambiaku Giresse,
Auteur 6 : Sankiana Malankanga Gerard,
Auteur 7 : Kinkela Savy Charles,

Alexis PHANZU Malango, Assistant de Recherche, Faculté des Sciences Agronomiques et Environnement, Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Grace IMPION Ntsa, Assistant enseignant, Faculté des Sciences Agronomiques et Environnement, Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Patrick LUKANU Kumasina, Assistant de Recherche, Faculté des Sciences Agronomiques et Environnement, Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Néhémie BUTUENA Bazungula, Assistant enseignant, Faculté des Sciences Agronomiques et Environnement, Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

Giresse BIFUBIAMBOTE Salambiaku, Assistant de Recherche, Faculté des Sciences Agronomiques et Environnement, Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Gerard SANKIANA Malankanga, Assistant, Doctorant, Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques de Mvuazi, République Démocratique du Congo.

Charles KINKELA Savy, Professeur Emérite, Faculté des Sciences Agronomiques et Environnement, Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : PHANZU .A M, IMPION .G N, LUKANU .P K, BUTUENA .N B, BIFUBIAMBOTE .G S, SANKIANA .G M & KINKELA .C S (2025). « Conditions de vie, pauvreté et sécurité alimentaire dans le territoire de Kamonia (Kasaï, RDC) : une analyse socio-économique intégrée », African Scientific Journal « Volume 03, Num 32 » pp: 0737 – 0764.



DOI : 10.5281/zenodo.17360906
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

Cette étude analyse les conditions de vie, la pauvreté et la sécurité alimentaire dans le territoire de Kamonia (Kasaï, RDC). Un échantillon de 340 ménages agricoles a été enquêté afin : (i) d'évaluer la situation économique des ménages, (ii) de mesurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et (iii) d'examiner la contribution du foncier à la sécurité alimentaire. Les résultats indiquent que l'agriculture demeure la principale source de subsistance pour 92 % des ménages. Le revenu mensuel moyen est de 67 USD, soit 0,217 USD par personne et par jour, très en deçà du seuil international de pauvreté de 2,15 USD fixé par la Banque mondiale. L'accès sécurisé au foncier concerne 51 % des ménages (ayants droit : 34,3 % ; propriétaires légaux : 16,4 %). Des corrélations positives ($p < 0,05$) sont observées entre le statut foncier et la superficie cultivée, ainsi qu'entre la superficie et le revenu. L'analyse statistique révèle également une association significative entre le statut foncier et la sécurité alimentaire des ménages.

Mots clés : conditions de vie, pauvreté, sécurité alimentaire, foncier, Kamonia

Abstract

This study investigates living conditions, poverty, and food security in the territory of Kamonia, Kasaï Province, Democratic Republic of Congo. A survey of 340 farming households was conducted to: (i) assess household economic status, (ii) evaluate food and nutritional security, and (iii) examine the contribution of land tenure to food security. Results indicate that agriculture remains the primary livelihood source for 92% of households. The mean monthly income was USD 67, equivalent to USD 0.217 per capita per day, substantially below the World Bank's international poverty threshold of USD 2.15 per person per day. Secure land tenure was reported by 51% of households (customary rights: 34.3%; legal ownership: 16.4%). Significant positive correlations ($p < 0.05$) were observed between land tenure status and cultivated area, as well as between cultivated area and household income. Statistical analyses further revealed a significant association between land tenure and household food security. These findings highlight the critical role of secure land access in promoting agricultural productivity and improving food security in the region.

Keywords: Living conditions; Poverty; Food security; Land tenure; Kamonia; Democratic Republic of the Congo.

Introduction

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays post-conflit en proie à la persistance de poches d'insécurité, principalement dans sa partie orientale, entretenues depuis plus de dix ans par des résidus de groupes armés. À ce jour, le développement de la RDC se caractérise par un contraste frappant entre ses immenses richesses naturelles potentielles (agricoles, minières, environnementales, énergétiques, etc.) et la pauvreté touchant une grande partie de sa population.

Dans son Rapport mondial sur le développement humain (2013), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) classait la RDC au 187^e rang sur 188 pays, avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,304. Cette précarité sociale, combinée aux difficultés de gouvernance politique, a aggravé au fil des années le chômage des jeunes.

En décembre 2020, la RDC s'est dotée d'une vision prospective à long terme à travers l'élaboration du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) économique et social à l'horizon 2050. Par ce plan, le gouvernement exprime sa volonté de transformer le secteur agricole pour éliminer la pauvreté. Il prévoit d'augmenter la production agricole à l'aide de méthodes innovantes, économiquement viables, socialement acceptables et écologiquement durables, afin d'éliminer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et lutter efficacement contre la pauvreté (MINAGRI, 2022).

Grâce à un potentiel agricole énorme caractérisé par plus de 80 millions d'hectares de terres arables, dont 4 millions irrigables, et un climat diversifié, la RDC pourrait nourrir environ deux milliards de personnes à travers le monde (MINAGRI, 2022 cit.). L'agriculture contribue à environ 20 % du produit intérieur brut (PIB) et emploie entre 70 % et 75 % de la population active. Ainsi, la croissance économique du pays est étroitement liée à celle du PIB agricole, lui-même dépendant des conditions climatiques (Banque mondiale, 2020a).

Or, au cours des dernières décennies, le changement climatique a affecté les systèmes naturels et humains sur tous les continents (GIEC, 2014a). En RDC, il se traduit par une pluviométrie plus irrégulière, compromettant les efforts de reconstruction du secteur agricole (Banque mondiale, 2020a cit.) et exacerbant la vulnérabilité des communautés. Les plus pauvres, particulièrement dans les zones à forte vulnérabilité et inégalités, sont les moins résilients face aux impacts climatiques (GIEC, 2022b). En effet, la RDC est classée 178^e sur 182 pays selon l'Indice mondial d'adaptation de Notre-Dame (2023).

Les effets du changement climatique ont déjà affecté les moyens de subsistance et les conditions de vie de la population, surtout les plus pauvres, et continueront de freiner le développement

(GIEC, 2022b cit.). Dans un contexte de pauvreté aussi prononcée, ces effets entraînent des conséquences délétères non seulement sur l'environnement, mais aussi sur les secteurs socio-économiques connexes (Tshimanga et al., 2022).

Depuis 2001, le gouvernement congolais a entrepris de nombreux efforts pour accroître le PIB. Entre 2011 et 2018, la croissance moyenne annuelle du PIB était d'environ 6 %, un taux jugé relativement bas par la Banque Centrale du Congo (BCC, 2018). En 2012, la croissance atteignait 7,1 %, contre un objectif de 6,7 % et 6,9 % en 2011. Depuis 2003, la croissance reste autour de 6 %, tandis que la croissance démographique est d'environ 3 %. En 2022, la croissance était de 8,8 %, contre 7,5 % en 2023, en raison d'une contre-performance des industries extractives (dont la croissance est passée de 22,3 % en 2022 à 15,4 % en 2023). La croissance des secteurs non extractifs a légèrement progressé, passant de 3,1 % à 3,6 %, soutenue notamment par l'agriculture (+0,45 %), la construction et les travaux publics (+0,57 %), ainsi que les transports et télécommunications (+0,61 %). Les exportations (+17,3 %) et les investissements (+9,2 %) ont également soutenu la croissance (BAD, 2024).

Les progrès enregistrés tiennent en partie à la volonté des autorités congolaises de maintenir la stabilité macroéconomique (BCDC, 2018 cit.). Toutefois, cela n'a pas suffi pour réduire significativement la pauvreté. Selon la Banque mondiale (2025b), la RDC figure parmi les cinq pays les plus pauvres au monde, avec environ 73,5 % de la population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour. Cette situation touche toutes les provinces, y compris celle du Kasai.

Au Kasai, le taux de pauvreté est estimé entre 60 % et 70 %, ce qui en fait l'une des provinces les plus pauvres du pays, avec entre 1,5 et 2,2 millions de personnes vivant dans la pauvreté (Banque mondiale, 2016c). L'insécurité alimentaire touche 65,3 % des ménages de la province (PAM, 2020a) et 67,3 % dans le territoire de Kamonia. Selon le 19^e cycle de l'IPC, deux territoires du Kasai à savoir Kamonia et Luebo sont classés en phase IPC 4.

Depuis 2015, la RDC s'est engagée dans un processus de réduction de la pauvreté, sans résultats pleinement satisfaisants. La réduction de l'extrême pauvreté figure pourtant parmi les objectifs phares de l'Agenda post-2015 du pays (PNUD, 2013a). En 2022, le gouvernement a validé le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) à l'horizon 2050, qui vise à hisser la RDC au rang des pays à revenu intermédiaire d'ici 2030, et des pays développés d'ici 2050.

Après environ trois années de mise en œuvre, il devient nécessaire de conduire une étude sur les conditions de vie, la pauvreté et la sécurité alimentaire dans le territoire de Kamonia (Kasai, RDC). Ce territoire, fortement dépendant de l'agriculture, illustre bien les défis auxquels font

face les zones rurales congolaises confrontées à la pauvreté multidimensionnelle et à une insécurité alimentaire persistante.

L'objectif général de cette étude est d'analyser les conditions de vie des ménages du territoire de Kamonia.

Plus spécifiquement, il s'agit de (d'):

- Analyser la situation économique des ménages ;
- Évaluer la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone ;
- Analyser la contribution du foncier à la sécurité alimentaire.

Le document est structuré en quatre sections principales, en dehors de l'introduction :

- La première section présente le milieu d'étude et l'approche méthodologique utilisée ;
- La deuxième section expose et discute les principaux résultats relatifs aux conditions de vie, à la pauvreté et à la sécurité alimentaire ;
- La troisième section met en évidence les liens entre sécurité foncière, revenu et sécurité alimentaire ;
- La quatrième section présente la conclusion.

1. Milieu et approche méthodologique

1.1. Milieu d'étude

Cette étude a été réalisée dans la province du Kasai, plus précisément dans le territoire de Kamonia, le plus grand et le plus peuplé des cinq territoires que compte la province (à savoir Dekese, Ilebo, Luebo, Mweka et Kamonia).

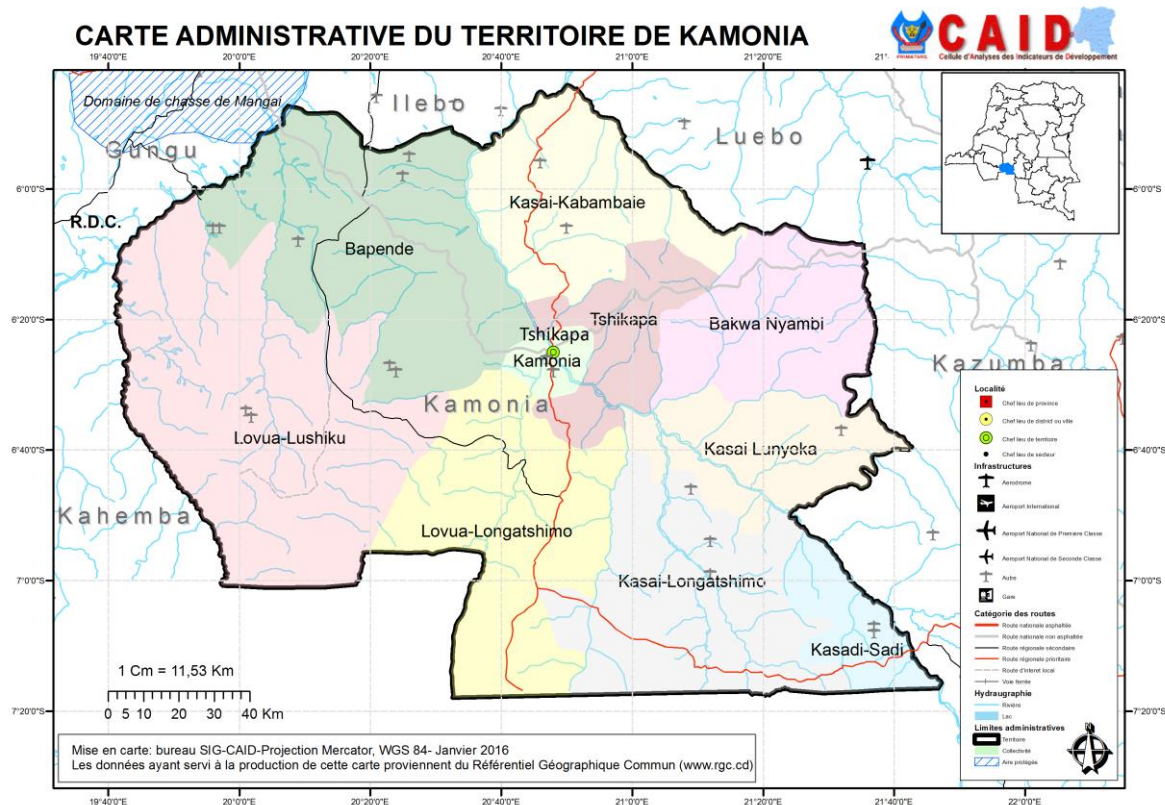
Le territoire de Kamonia est délimité :

- au nord par les territoires de Luebo et Ilebo ;
- au sud par la frontière avec le reste de la République Démocratique du Congo ;
- à l'est par les territoires de Kazumba et Luiza ;
- et à l'ouest par la province du Kwilu.

Administrativement, Kamonia est subdivisé en neuf secteurs : Bapende, Bakuanyambi, Luanga Tshimu, Kasai Lunyeka, Kasai Kambambayi, Lovua Luange Tshimu, Lova Lushiku, Kasadisadi et Tshikapa Biakabomba. À ces secteurs s'ajoute une commune rurale, qui fait également partie du territoire.

Kamonia est peuplé par diverses tribus, dont les principales communautés autochtones sont les Pende, les Tshokwe et les Nyambi.

Le climat du territoire est de type tropical humide, caractérisé par deux saisons : une saison des pluies et une saison sèche. Le territoire présente d'immenses savanes ainsi que des galeries forestières, propices aux activités agropastorales. *Ci-dessous, la carte administrative du territoire de Kamonia.*



Source : CAID, 2025

1.2. Positionnement épistémologique de la recherche et mode de raisonnement

La présente recherche s'inscrit dans un positionnement épistémologique mixte, articulant les fondements du post-positivisme et de l'interprétativisme. Cette combinaison s'inscrit dans la logique des paradigmes compatibles de la recherche mixte, qui privilégie la complémentarité plutôt que l'opposition entre les méthodes (Liu, 2022).

Dans le post-positivisme, la réalité et l'objectivité du chercheur ne sont pas considérées comme absolues (Cherkaoui et al., 2016 ; Essaber et al., 2024), mais celui-ci s'efforce d'atteindre une objectivité maximale en contrôlant rigoureusement les conditions de sa recherche, notamment lors de la collecte des données, afin d'assurer la validité de ses résultats. Cette approche privilégie un raisonnement hypothético-déductif, visant à tester des hypothèses formulées à partir de cadres théoriques préalables.

L'exploitation des données collectées a permis de mettre en évidence des liens de causalité entre les variables étudiées, notamment entre l'accès sécurisé au foncier, la production agricole, la superficie emblavée et, par conséquent, les revenus des ménages.

En parallèle, l'approche interprétative a cherché à comprendre le sens que les ménages attribuent à leurs conditions de vie et à leurs pratiques quotidiennes (Aguzzoli et al., 2024). Par exemple, la consommation quotidienne du fufu au Kasaï s'explique par sa valeur symbolique et son pouvoir rassasiant. Dans cette région, le fait de consommer un autre aliment de base ne constitue pas, aux yeux des ménages, un véritable repas. Cette observation illustre une perception locale et une représentation culturelle que les seules données quantitatives ne peuvent saisir.

Ce double ancrage, positiviste par la mesure et interprétatif par la compréhension, permet de produire une analyse intégrée des réalités socio-économiques du territoire de Kamonia, tout en tenant compte de la complexité des interactions entre les facteurs économiques, sociaux et fonciers qui déterminent la sécurité alimentaire.

Ainsi, le positionnement épistémologique adopté oriente le dispositif méthodologique exposé dans la section suivante, en fondant la démarche sur une articulation rigoureuse entre méthodes quantitatives et approches qualitatives destinées à appréhender de manière exhaustive les phénomènes étudiés.

1.3. Approche méthodologique

L'étude a combiné la recherche documentaire ainsi que des approches quantitatives et qualitatives. La revue documentaire a permis de mieux appréhender la problématique étudiée et de mettre en perspective les principaux résultats, en exploitant les sources existantes. L'approche quantitative, à travers une enquête auprès des ménages, a servi à collecter les données primaires nécessaires pour répondre aux questions de recherche, vérifier les hypothèses et atteindre les objectifs fixés. L'approche qualitative axée sur les entretiens individuels et de groupe, quant à elle, a permis d'interpréter et d'expliquer les données factuelles issues de l'enquête.

Les principales informations recueillies portent sur :

- le profil des répondants (sexe, statut marital, âge, niveau d'étude, taille du ménage, etc.);
- le statut foncier ;
- la consommation alimentaire ;
- la structure des dépenses.

Au total, un échantillon de 322 ménages a été jugé nécessaire pour la réalisation de cette étude. Afin de pallier le risque de données manquantes, cette taille a été majorée de 5 %, portant l'effectif final à 340 ménages agricoles.

La taille de l'échantillon a été calculée à l'aide de la formule suivante :

$$n = \frac{\frac{Z^2 q(1-p)}{e^2}}{1 + \left(\frac{Z^2 q(1-p)}{e^2 N} \right)} \quad (1)$$

Avec :

n : Taille de l'échantillon ;

z : valeur du seuil de confiance, sa valeur est de 1,96 ;

p : proportion des personnes ayant la caractéristique recherchée dans la population d'étude (soit, Proportion p des éléments de la population-mère). Or, la littérature dit que plus de 70% de ménages dans la province sont agriculteur, donc la prévalence minimale utilisée est de 0,7 ;

q : proportion des personnes n'ayant pas la caractéristique recherchée dans la population d'étude, sa valeur est de 1-p, soit 0,3 ;

d : degré de précision de la mesure ou marge d'erreur toléré, sa valeur est de 0,05.

N : Nombre total de ménages agricoles à Kamonia (378.650 ménages) (DPS, 2020).

Pour assurer une représentativité optimale, la zone d'étude a été stratifiée selon les bassins de production et répartie en fonction des trois principales communautés autochtones : les Pende, les Tshokwe et les Nyambi (ou Lubaphone). La répartition des 340 ménages enquêtés est la suivante :

- 180 ménages dans le bassin de production de Bakwa Nyambi (Lubaphone) ;
- 80 ménages dans le bassin de production de Bapende (Pende) ;
- 80 ménages dans le bassin de production de Lovua Lushiku (Tshokwe).

Dans chaque bassin, la sélection des villages et des ménages a été effectuée de manière systématique à partir de listes disponibles. La liste des villages a été fournie par les services de l'administration territoriale, tandis que celle des ménages a été établie en collaboration avec les chefs coutumiers. Le nombre de ménages enquêtés par village a été fixé à 20, compte tenu de la faible densité démographique.

La combinaison de la stratification géographique et ethnique, de la sélection aléatoire systématique et de l'ajustement de la taille de l'échantillon garantit que les ménages enquêtés sont représentatifs de l'ensemble de la population agricole de Kamonia.

En ce qui concerne la collecte de données, elle a été réalisée par tablette (Kobo collect). Les données collectées ont été transférées et analysées sous SPSS. Les graphiques ont été générés via MS-Excel. Pour accroître la validité des données, elles ont été triangulées avec les données d'entretien et de la documentation.

Les variables qualitatives ont été résumées suivant les fréquences absolues et relatives par tris à plats ou tris croisés. Les variables quantitatives ont été résumées en paramètre de tendance central (moyenne, médiane, etc.) et de dispersion (écart-type, Minimum et maximum). Dans le but de généraliser les résultats de cette étude sur l'ensemble de la population sous études, certains tests statistiques ont été appliqués. Il s'agit de :

- Test de Khi-deux avec l'hypothèse nulle, l'absence de lien entre les deux variables croisées ;
- Test de comparaison de proportion de « z », un test conditionnel pour identifier la modalité des réponses qui explique le lien entre deux variable testée signification au test de Khi-deux ;
- Le test de **Shapiro-Wilk** pour la vérification de la normalité des variables quantitative ;
- Le test test Kruskal Wallis pour la comparaison de deux distributions. Ce test est l'équivalent du test d'ANOVA à un facteur. Il s'applique lorsque la variable testée n'est pas distribuée normalement.

2. Résultats et Discussion

L'évaluation des conditions de vie des populations peut s'appuyer sur une diversité de paramètres, incluant les aspects économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires (Mata, 2002). Toutefois, dans le cadre de cette étude, l'analyse s'est concentrée sur trois dimensions principales :

1. **L'économie du ménage**, appréhendée notamment à travers les niveaux de revenu et les sources de subsistance ;
2. **La sécurité alimentaire et nutritionnelle**, évaluée à travers le score de consommation et de diversité alimentaire ;
3. **La consommation alimentaire**, mesurée par la part du revenu consacrée à l'alimentation.

Ce choix analytique s'explique par la pertinence de ces variables dans un contexte de pauvreté rurale, mais également par leur rôle central dans la compréhension des dynamiques socio-économiques locales, en particulier dans le territoire de Kamonia.

Les résultats ont été présentés suivant la situation globale du territoire. Il reprend les résultats sur le profil des ménages agricoles enquêtés, l'économie du ménage, la sécurité alimentaire et la pauvreté.

2.1. Profil des enquêtés

La plupart des ménages enquêtés est composé de 8 membres avec un chef de ménages homme (91%), marié (90%) dont l'âge moyenne est de 42 ± 13 ans. Ils ont un niveau d'étude correspondant au niveau secondaire (59%) et exerçant l'agriculture comme principale source de revenu (92%).

La plupart des enquêtés sont marié (90%) et exerçant l'agriculture comme l'activité principale.

Tableau 1. Profil des enquêtés

Variable	Modalité	Effectifs	Pourcentage
Genre	Masculin	309	90,9
	Féminin	31	9,1
Tranche d'âge	17-26 ans	42	12,4
	27-36 ans	84	24,7
	37-46 ans	94	27,6
	Plus de 46 ans	120	35,3
Statut matrimonial	Célibataire	3	,9
	Marié(e)	309	90,9
	Divorcé (e)	2	,6
	Veuf (e)	26	7,6
Niveau d'étude	Pas étudié	18	5,3
	Primaire	105	30,9
	Secondaire	200	58,8
	Universitaire	17	5,0
Activité principale	Agriculteur	313	92,3
	Pêcheur	15	4,4
	Employé / secteur privé	2	,6
	Pisciculteur	4	1,2
	Artisan	1	,3
	Autres	4	1,2
Taille du ménage	1-3 personnes	13	3,8
	4-6 personnes	103	30,3
	7-9 personnes	114	33,5
	Plus de 9 personnes	110	32,4

Source : Auteurs

2.2. Accès à la terre

L'accès au foncier apparaît globalement garanti pour les ménages agricoles enquêtés. Les ayants droit constituent la catégorie la plus fréquente (34,3 %), suivis des locataires (32,4 %). Parmi ces derniers, certains paient en espèces (27,8 %), tandis que d'autres s'acquittent de leur location en nature (4,6 %). Les autres statuts fonciers observés sont l'usufruit (17 %) et la propriété légale (16,4 %).

De manière détaillée, ces résultats montrent que 51 % des ménages enquêtés, soit plus de la moitié, disposent d'un accès sécurisé à la terre à Kamonia, en tant qu'ayants droit ou propriétaires, conformément à la loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, telle que modifiée et complétée par la loi n° 80-008 du 18 juillet 1980.

Cette sécurité foncière constitue un levier essentiel pour encourager les populations rurales à investir dans l'agriculture et dans la gestion durable des terres. Elle leur offre non seulement les moyens de le faire, mais leur permet également d'en retirer des bénéfices durables. Elle contribue ainsi aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, utilisation et stabilité et à l'amélioration de la nutrition, notamment grâce à l'augmentation des revenus (FIDA, 2020).

Plusieurs études confirment l'effet positif de la sécurisation foncière sur l'investissement et la productivité agricole dans différents contextes : en Zambie, au Zimbabwe, en Chine, en Thaïlande, en Indonésie, au Vietnam et en Ouganda (Smith, 2004 ; Dube & Guveya, 2013 ; Xianlei et al., 2013 ; Chankrajang, 2015 ; Grimm & Klasen, 2015 ; Deininger & Castagnini, 2006a ; Deininger & Ali, 2008b ; Lawin & Tamini, 2018).

Par ailleurs, l'analyse statistique révèle une association significative entre le statut foncier et la superficie emblavée ($p < 0,05$). En effet, les ménages disposant d'un titre de propriété exploitent en moyenne des superficies supérieures à 0,5 hectare, tandis que les locataires se limitent généralement à des parcelles plus restreintes, souvent égales ou inférieures à 0,5 ha. Ce résultat met en évidence l'influence directe de la sécurisation foncière sur la capacité d'investissement et l'expansion des exploitations agricoles.

Selon Deininger et al. (2006a cit.), la détention d'un titre de propriété accroît non seulement l'accès au crédit agricole, mais favorise également l'allocation d'investissements à long terme, tels que l'aménagement des terres et l'adoption de technologies améliorées. À l'inverse, les locataires et usufruitiers, confrontés à l'incertitude liée à la durée de leur accès à la terre, tendent

à privilégier des superficies réduites et des pratiques à court terme, ce qui limite leurs perspectives de productivité.

Le tableau n°2 présente le statut foncier par rapport à la superficie exploitée dans le territoire de Kamonia.

Tableau 2. Statut foncier et la superficie emblavée

Statut foncier	>0,5 ha		≥ 0,5 ha		Total	
	Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne	Effectif	N % colonne
Ayant droit coutumier	46 _a	31,3%	65 _a	36,7%	111	34,3%
Titre Propriétaire légale	13 _a	8,8%	40 _b	22,6%	53	16,4%
Location	57 _a	38,8%	48 _b	27,1%	105	32,4%
Usufruitier	31 _a	21,1%	24 _a	13,6%	55	17,0%
Total	147	100,0%	177	100,0%	324	100,0%
Remarque : Les valeurs des mêmes ligne et sous-tableau ne partageant pas le même indice diffèrent significativement à $p < ,05$ dans le test bilatéral d'égalité pour proportions de colonne. Les cellules sans indice ne sont pas incluses dans le test. Les tests supposent des variances égales. ¹						
1. Les tests sont ajustés pour toutes les comparaisons par paire au sein d'une ligne de chaque sous-tableau le plus interne, à l'aide de la correction Bonferroni.						

Source : Auteurs

Khi-deux : 16,029 ; ddl : 3 ; sig. :0,001

Parallèlement à la production végétale, l'élevage est également pratiqué dans le territoire de Kamonia (figure n°2). En effet, 54 % des ménages enquêtés dans la zone d'étude exercent une activité d'élevage, avec comme principales espèces animales : la volaille (84 %), le porc (34 %) et le caprin (33 %). Toutefois, la taille du cheptel reste très limitée pour chacune de ces espèces, avec une moyenne de 13 têtes pour la volaille et 6 pour les porcs.

2.3. Economie du ménage

Dans le territoire de Kamonia comme dans la province du Kasai, l'agriculture occupe la majorité de la population (92%). La production locale, constitué principalement par le maïs (90%) et le manioc (73%), est essentiellement destinée à l'autoconsommation. D'autres cultures sont également pratiquées, notamment l'arachide (28%), le haricot (17%), la courge (6%), le Riz (2,5%), l'amarantes (0,9%) et le piment (0,6%).

Le revenu constitue un paramètre essentiel dans l'évaluation des conditions de vie, car il permet aux individus de satisfaire leurs besoins fondamentaux et de poursuivre divers objectifs jugés importants pour leur bien-être. Les ressources économiques offrent aux individus une plus grande liberté de choix quant à la vie qu'ils souhaitent mener et les protègent contre les aléas économiques et personnels (OCDE, 2011).

En principe, le revenu peut être destiné à la consommation, à l'épargne ou à l'investissement. Toutefois, dans le cadre de cette étude, aucun investissement n'a été observé. Le revenu est donc ici considéré comme étant composé uniquement des dépenses de consommation et de l'épargne.

Les principaux postes de dépenses identifiés sont : l'alimentation, la scolarité, le loyer, la santé, l'habillement, les aides familiales, la communication, l'énergie (électricité, achat de matériel électrique, piles), l'eau, la réfection de l'habitation, le transport, ainsi que l'épargne. Par ailleurs, les apports non monétaires au sein des ménages ont été monétisés sur la base d'une estimation des prix du marché local sur le site d'enquête. Ainsi, le revenu a été estimé à partir de la somme totale des dépenses réalisées par les ménages sur une période d'un mois.

Il ressort des analyses que le revenu mensuel moyen par ménage est de 67 USD, dont 75 % sont consacrés à l'alimentation contre 73% en 2012 selon INS (2016). Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre le revenu des ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes ($t = 0,501$; $ddl = 338$; $p = 0,617$).

Pour une meilleure appréciation du niveau de vie, ce revenu a été rapporté par personne et par jour, ce qui correspond à environ 0,217 USD/jour/personne. Ce montant est largement inférieur au seuil de pauvreté international de 2,15 USD/jour/personne (Banque mondiale, 2025b cit.), soit près de dix fois moins. Cette situation met en évidence un niveau élevé de précarité dans le territoire de Kamonia, reflétant à la fois la faiblesse des opportunités économiques locales, la dépendance des ménages à une agriculture de subsistance peu productive, et la vulnérabilité accrue face aux chocs (climatiques, économiques et sanitaires).

Selon FAO et al., (2023), la majorité de la population africaine, soit environ 78 %, n'avait pas les moyens de s'offrir une alimentation saine, contre 42 % au niveau mondial. Le coût moyen d'une alimentation saine a augmenté au fil du temps et s'élevait à 3,57 dollars en parité de pouvoir d'achat (PPA) par personne et par jour en 2021 sur le continent, ce qui est bien plus élevé que le seuil de l'extrême pauvreté de 2,15 dollars par personne et par jour. Cela signifie que non seulement les pauvres, mais aussi une grande partie des personnes définies comme non pauvres n'ont pas les moyens de s'offrir une alimentation saine.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du revenu des ménages ainsi que la part consacrée à l'alimentation.

Tableau 3. Revenu et part de l'alimentation

	N	Moyenne	Ecart type
Revenu mensuel en \$	340	67,4	51,2
Poids aliment %	340	74,7	17,8

Source : Auteurs

L'analyse du tableau n°4 et n°5 indique que le revenu varie en fonction du statut foncier. Les ayants droit (71\$/mois) ont un revenu relativement supérieur à celui des locataires (60\$/mois) ($p < 0,05$) et compte également plus des personnes actives (3,2 personnes en moyenne) que les locataires (2,2 personnes en moyenne) ($p < 0,05$)¹. Outre, la dépendance de revenu sur le statut foncier, la superficie emblavée aussi dépendant du statut foncier. Ceci démontre sans doute la contribution de la sécurité foncière sur la sécurité alimentaire. Selon FIDA (2020 cit.), la sécurité foncière contribue aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) et à l'amélioration de la nutrition, notamment en entraînant une augmentation des revenus (FIDA, 2020 cit.).

L'analyse des tableaux n°4 et n°5 révèle que le revenu des ménages varie significativement en fonction du statut foncier. En effet, les ayants droit affichent un revenu moyen mensuel de 71 USD, supérieur à celui des locataires, dont le revenu moyen est de 60 USD ($p < 0,05$). De plus, les ménages d'ayants droit comptent en moyenne 3,2 personnes actives, contre 2,2 chez les locataires, une différence également significative ($p < 0,05$).

Au-delà de cette dépendance du revenu au statut foncier, la superficie emblavée est elle aussi influencée par ce statut. Ces résultats confirment clairement la contribution de la sécurité foncière à la sécurité alimentaire, ce qui est conforme avec les observations de FIDA (2020). Une meilleure sécurisation des droits fonciers favorise non seulement une augmentation des superficies cultivées, mais aussi une amélioration des revenus et une mobilisation plus importante de la main-d'œuvre familiale.

¹ Valeur de Test de Kruskal-Wallis: 42,069 ; sig. : 0,004

Tableau 4. Résultat du test Kruskal Wallis

Récapitulatif du test d'hypothèse			
Hypothèse nulle	Test	Sig.	Décision
1 La distribution de Revenu mensuel en \$ est identique sur les catégories de Statut foncier.	Test de Kruskal-Wallis à échantillons indépendants	,015	Rejeter l'hypothèse nulle.
Les significations asymptotiques sont affichées. Le niveau de signification est ,05.			

Tableau 5. Comparaison par paire de revenu

Echantillon1-Echantillon2	Statistique de test	Erreur standard	Std. Statistique de test	Sig.	Sig.ajus.
Location-Ayant droit coutumier	33,791	12,752	2,650	,008	,048
Location-Titre Propriétaire légale	35,685	15,784	2,261	,024	,143
Location-Usufruitier	-39,556	15,592	-2,537	,011	,067
Ayant droit coutumier-Titre Propriétaire légale	-1,894	15,640	-,121	,904	1,000
Ayant droit coutumier-Usufruitier	-5,765	15,447	-,373	,709	1,000
Titre Propriétaire légale-Usufruitier	-3,871	18,031	-,215	,830	1,000
Chaque ligne teste l'hypothèse nulle que les distributions de l'échantillon 1 et de l'échantillon 2 sont identiques. Les significations asymptotiques (test bilatéraux) sont affichées. Le niveau de signification est ,05.					

Source : Auteurs

2.4. Vulnérabilité économique

L'analyse de la vulnérabilité économique repose sur la proportion du revenu consacrée aux dépenses de consommation alimentaire des ménages (PAM, 2020a cit.). Selon ce critère, un ménage est considéré comme économiquement vulnérable lorsqu'il consacre plus de 50 % de son revenu à l'alimentation.

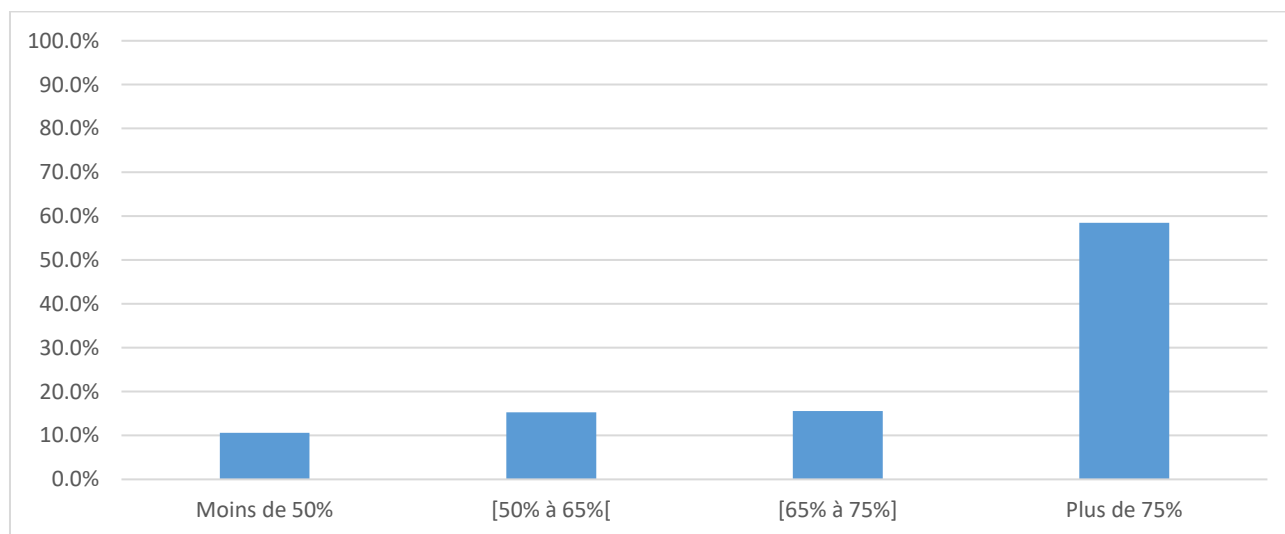
Dans le cadre de cette étude, 89 % des ménages du territoire de Kamonia répondent à cette définition, ce qui révèle une forte vulnérabilité économique. La figure ci-dessous présente l'analyse de cette vulnérabilité des ménages à Kamonia.

Ces résultats confirment ceux de l'Évaluation Approfondie de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence (EFSA) menée dans la province du Kasai par le PAM (2020a op.cit.), qui indiquait que 78,6 % des ménages de Kamonia allouaient au moins 65 % de leurs revenus mensuels à l'achat de nourriture.

Une telle concentration des dépenses sur l'alimentation reflète une situation de précarité sévère, dans laquelle les ménages sont souvent contraints de négliger d'autres besoins essentiels tels que la santé, l'éducation, le logement ou encore l'épargne.

La figure n°1 illustre la répartition des ménages enquêtés selon la part de leurs dépenses allouées à l'alimentation.

Figure 1. Répartition des ménages économiquement vulnérable dans le territoire de Kamonia



Sources : Auteurs

2.5. Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire des ménages a été évaluée à l'aide du Score de Consommation Alimentaire (SCA), est un indicateur proxy qui reflète la quantité en kilocalorie et qualité des nutriments de l'alimentation (CNSA,2022 ; PAM, 2009b). Le SCA reflète la disponibilité alimentaire, l'accès aux aliments et la qualité de la consommation alimentaire au niveau des ménages. Il est ainsi considéré comme un indicateur proxy fiable de la situation de sécurité alimentaire au moment de l'enquête.

Le SCA est calculé à partir de la fréquence de consommation de neuf groupes d'aliments au cours des sept jours précédant l'enquête. Ces groupes sont les suivants : (1) les céréales et les tubercules ; (2) les légumineuses et les oléagineux ; (3) les feuilles et les légumes ; 4) les fruits ; (5) les viandes, les poissons et les œufs ; (6) le sucre ; (7) le lait et les produits laitiers ; (8) les huiles ; et (9) les condiments.

Chaque groupe d'aliments est associé à une pondération (ou poids), déterminée selon sa valeur nutritionnelle. Le SCA est ensuite obtenu par la somme pondérée des fréquences de consommation de ces groupes selon la formule :

$$SCA = \sum_{i=1}^n (F_i * X_i)$$

Avec :

- SCA : Score de consommation alimentaire
- n : Nombre de groupes alimentaires (ici, 9)

- F_i : Fréquence de consommation d'un groupe alimentaire i sur les 7 derniers jours (la valeur maximale étant 7)
- X_i : Poids attribué au groupe alimentaire i

Les scores obtenus sont ensuite classés en catégories de consommation alimentaire, permettant de mesurer la prévalence de l'insécurité alimentaire. Ces catégories sont généralement les suivantes (à adapter selon le barème utilisé dans de cette étude) :

Tableau 6. Classification du Score de consommation alimentaire des ménages (SCA)

Classe de consommation alimentaire	Niveau de score	Observations	Prévalence de l'insécurité alimentaire
Pauvre	< 28	Quantité et qualité inadéquates	Insécurité alimentaire sévère
Limite	28 à 42	Quantité adéquate et qualité inadéquate	Insécurité alimentaire Modérée
Acceptable	> 42	Alimentation adéquate et équilibrée	Sécurité alimentaire

Source : PAM, 2009b

L'analyse du profil de consommation révèle que le régime alimentaire des ménages rencontrés à Kamonia est profondément monotone. Il est essentiellement composé de feuilles de légumes consommées en moyenne 6 jours sur 7, accompagnées de fufu consommé quotidiennement (7 jours sur 7), ce dernier représentant l'élément de base rassasiant. Le fufu local est préparé à partir d'un mélange de farines de maïs et de manioc, dans une proportion de deux à trois portions de maïs pour une portion de manioc.

Parmi les légumes, les feuilles de manioc sont de loin les plus consommées. D'autres légumes, tels que les feuilles d'ipomée, d'amarante et d'oseille, sont également présents, mais dans des proportions nettement plus faibles. Les autres groupes d'aliments, notamment les produits d'origine animale comme la viande, le lait et les produits laitiers sont rarement consommés, reflétant un accès limité à des sources de protéines et de micronutriments essentiels.

Tableau 7. Groupes d'aliments consommés

	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Céréales et tubercules	7	1	3	7
Légumineuses et oléagineux	2	2	0	7
Feuilles et légumes	6	1	0	7
Fruits	2	2	0	7
Protéines animales	2	1	0	7
Sucre	3	2	0	7
Produits laitiers	0	1	0	7
Huile	6	2	0	7

Source : Auteurs

Du point de vue sécurité alimentaire, 67 % des ménages du territoire de Kamonia se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, dont 18 % en insécurité alimentaire sévère et 49 % en insécurité alimentaire modérée.

Les ménages en insécurité alimentaire sévère sont confrontés à une crise alimentaire nécessitant une assistance urgente. Leur consommation est à la fois quantitativement et qualitativement insuffisante, révélant une situation critique sur le plan nutritionnel. Ces ménages peinent à couvrir leurs besoins énergétiques de base et n'ont qu'un accès très limité à des aliments nutritifs et diversifiés.

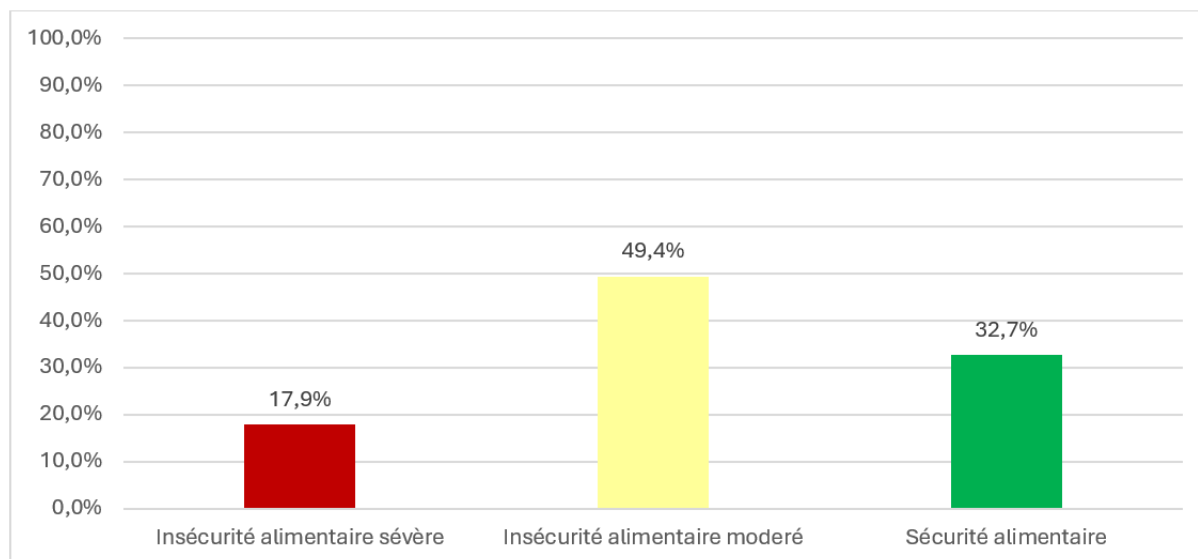
Les 49 % de ménages en insécurité alimentaire modérée, quant à eux, ont une consommation suffisante sur le plan quantitatif, mais souffrent d'un manque de diversité alimentaire. Leur alimentation est déséquilibrée et pauvre en micronutriments, ce qui affecte leur état nutritionnel à moyen et long terme. Pour cette catégorie, la solution passe par un accompagnement nutritionnel, notamment à travers des conseils sur la diversification alimentaire et l'amélioration de la qualité des repas.

Ces résultats corroborent ceux de l'Évaluation Approfondie de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence (EFSA) réalisée par le PAM en 2020. Ce rapport indiquait qu'environ 72 % des ménages de Kamonia présentaient une consommation alimentaire inadéquate, classée comme pauvre ou limite, mettant en évidence une insécurité alimentaire quasi généralisée dans cette zone. De même au niveau national, 40,8 millions personnes sont en situation d'insécurité alimentaire chronique (Niveau 3 et 4 de l'IPC IAC) requérant des interventions à court, moyen

et long terme visant à éliminer ou limiter les facteurs sous-jacents de l'insécurité alimentaire en République de Démocratie du Congo (IPC, 2024).

La figure ci-dessous illustre la répartition des ménages selon le niveau d'insécurité alimentaire dans le territoire de Kamonia.

Figure 2. Prévalence de l'insécurité alimentaire



Source : Auteurs

Un lien significatif a été mise en évidence entre la sécurité alimentaire, le statut foncier et la consommation alimentaire des ménages. En effet, les résultats de l'analyse statistique révèlent une dépendance notable entre le niveau de sécurité alimentaire et le statut foncier des ménages ($p < 0,05$). Le score moyen de consommation alimentaire (SCA) observé chez les ayants droit s'élève à 41,9, contre 37,4 chez les locataires et 35,7 chez les usufruitiers ($p < 0,05$), indiquant une disparité marquée selon le type de tenure foncière.

Ces données suggèrent que la sécurité foncière constitue un déterminant important de la sécurité alimentaire. Un accès stable et juridiquement sécurisé à la terre semble favoriser non seulement une meilleure disponibilité et diversité des denrées alimentaires, mais également renforcer la résilience économique des ménages. Dès lors, le renforcement des droits fonciers apparaît comme un levier stratégique pour améliorer durablement la sécurité alimentaire dans les contextes ruraux et agricoles.

Les tableaux n°8 et 9 présentent le Score de Consommation Alimentaire (SCA) selon le statut foncier.

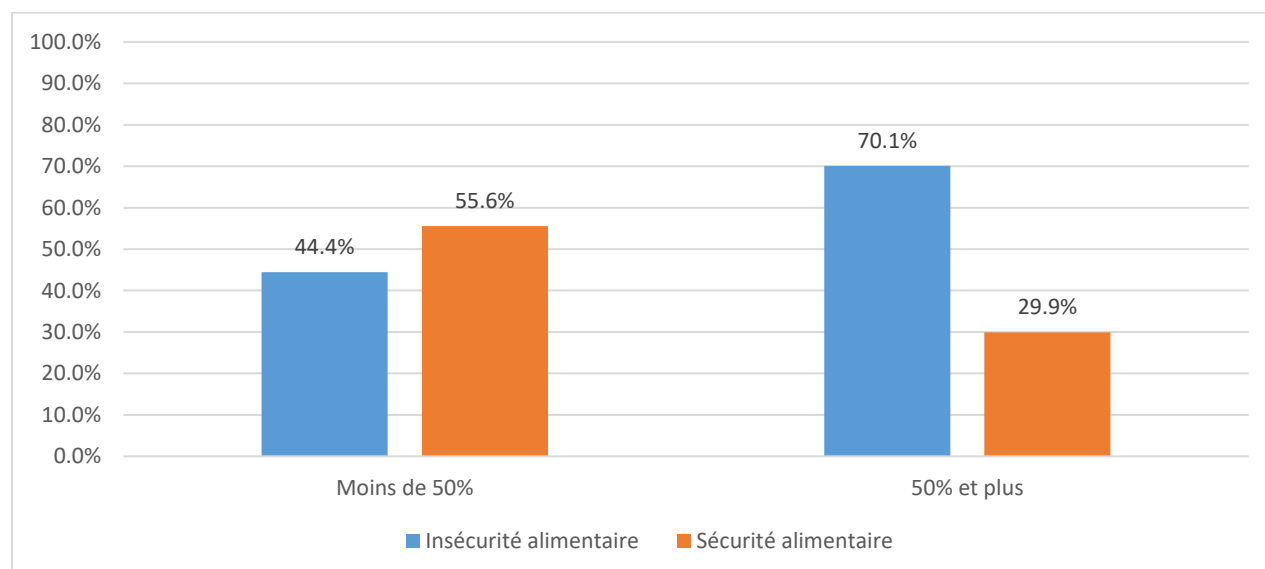
<

Source : Auteurs

Un autre lien significatif a été observé entre l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité économique des ménages. En effet, l'insécurité alimentaire tend à s'aggraver à mesure que la part des dépenses alimentaires dans le budget total du ménage augmente ($p < 0,05$), comme l'illustre la figure ci-dessous. Ce constat traduit une fragilité économique structurelle : les ménages les plus vulnérables consacrent une proportion plus importante de leurs ressources à l'alimentation, ce qui limite leur capacité à satisfaire d'autres besoins essentiels et accroît leur exposition à l'insécurité alimentaire.

La figure ci-dessous présente la répartition des ménages en fonction de l'insécurité alimentaire et de la part du revenu affectée à l'alimentation.

Figure 3. Part de revenu affectée à l'alimentation et sécurité alimentaire dans les ménages



Source : Auteurs

2.6. Sécurité nutritionnelle

La sécurité nutritionnelle est « une situation dans laquelle tous les membres des ménages ont un accès garanti à une alimentation suffisamment nutritive et, en même temps, à un environnement salubre et à des services de santé et des soins propres à leur assurer une vie saine et active » (Coopi, 2017). Ceci signifie que la sécurité nutritionnelle inclue la sécurité alimentaire, un régime alimentaire diversifié, la santé et l'hygiène. Néanmoins, dans le cadre de cette étude, seule la diversité alimentaire et l'analyse de micronutriment ont été effectuées. La diversité alimentaire est analysée à travers le score de diversité alimentaire des femmes (SDAF) dont l'âge varie entre 15 et 49 ans. Ce score reflète l'adéquation en nutriments du régime alimentaire au sein d'une population. Les groupes d'aliments pris en compte dans le cadre de cette analyse accordent une importance plus grande à l'apport en micronutriments. La diversité est donc meilleure lorsque SDAF est supérieur à 5 (FAO, 2013).

L'outil utilisé pour la collecte de données est celui proposé par FAO (2013) et permet de capter la consommation alimentaire individuelle (SADF) au cours de 24 heures ayant précédé la période d'enquête. Le tableau ci-dessous donne les groupes d'aliments qui ont été considérés.

Tableau 10. Information collectée sur le SDAF

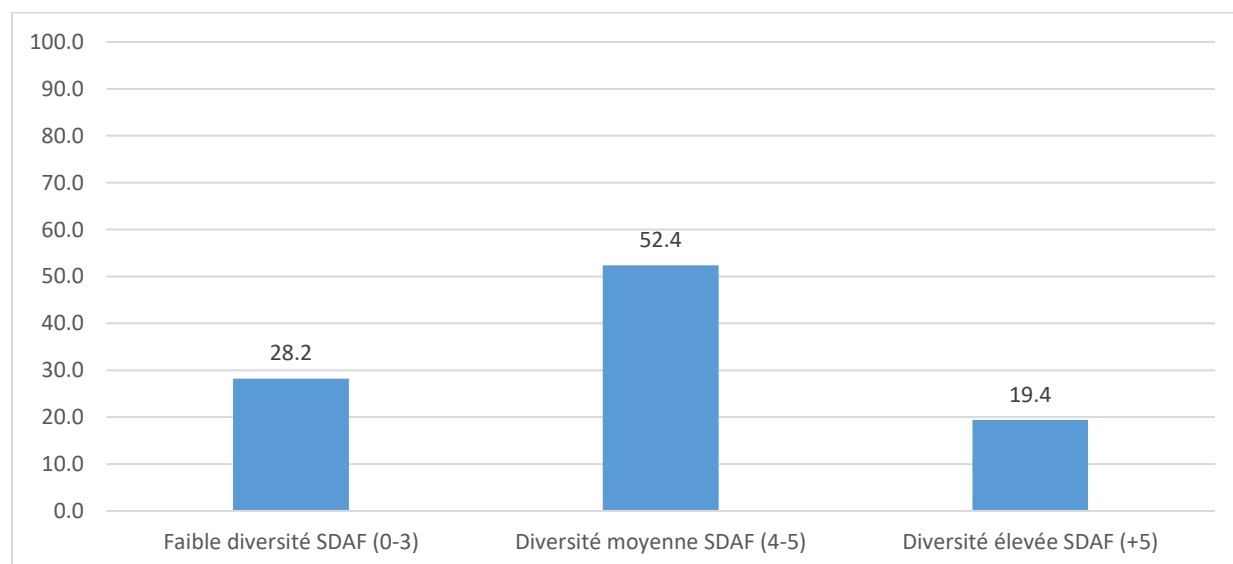
No	Groupe d'aliment	Exemple
1.	Féculents	Céréales, racines et tubercules blancs
2.	Légumes feuilles vert foncé	Légumes feuilles vert foncé, feuille d'amarante, feuille de manioc, chou vert, épinard, feuille de patate douce...
3.	Fruits et autres légumes riches en vitamine A	« Fruits et autres légumes riches en vitamine A » qui comprend les légumes et tubercules riches en vitamine A et les fruits riches en vitamine A
4.	Autres fruits et légumes	« Autres fruits et légumes » Tomate, oignons, aubergine amère, gombo...
5.	Abats	Foie, rognons, cœur, aliments élaborés avec le sang et autres abats
6.	Viande et poisson	Viande (Muscle) et poisson et fruits de mer
7.	Œuf	Œufs de poule, de canard, de pintade ou tout autre œuf
8.	Légumineuses, noix et graines	Haricot secs, pois secs, Niébé, lentilles, noix, graines ou aliment à base de beure, d'arachide
9.	Lait et produits laitiers	Yaourt, lait, fromage etc.

Source : FAO, 2013.

Les résultats révèlent que la majorité des personnes enquêtées présentent une diversité alimentaire moyenne (SDAF : 4 à 5 groupes alimentaires), représentant 52 % de l'échantillon. En revanche, 28 % affichent une faible diversité alimentaire (SDAF : 0 à 3), tandis que seuls 19 % présentent une diversité alimentaire élevée (SDAF > 5).

L'analyse croisée entre le score de diversité alimentaire des femmes (SDAF) et le statut foncier des ménages indique que les ayants droit présentent un score moyen de 4,67, supérieur à celui observé chez les locataires (SDAF : 3,95), avec une différence statistiquement significative ($p < 0,05$). Ce résultat confirme l'hypothèse selon laquelle la sécurité foncière contribue positivement à la diversité alimentaire, et, plus largement, à la sécurité alimentaire des ménages. La figure ci-dessous illustre la répartition des scores de diversité alimentaire des femmes dans le territoire de Kamonia.

Figure 4. Indice de diversité alimentaire (SDAF)



Source : Auteurs

La majorité des enquêtés ont une consommation moins diversifiée (faible et moyenne), ce qui signifie que la consommation quotidienne des aliments riches en micronutriment reste aussi préoccupante. En effet, 99% des personnes enquêtées ont une consommation riche en vitamine A, ceci signifie que la carence en vitamine « A » touche seulement 0,1% de la population, ce qui représente près de 41 milles personnes affectées à Kamonia. Selon PAM (2020a), 80% de la population consommaient quotidiennement les produits riches en vitamine A.

Un autre microélément en carence est le Fer, affectant 44%, soit environ 1,9 millions des personnes atteintes. En 2020, 8 % des ménages qui consomment journalièrement des aliments riches en Fer renseigne le PAM.

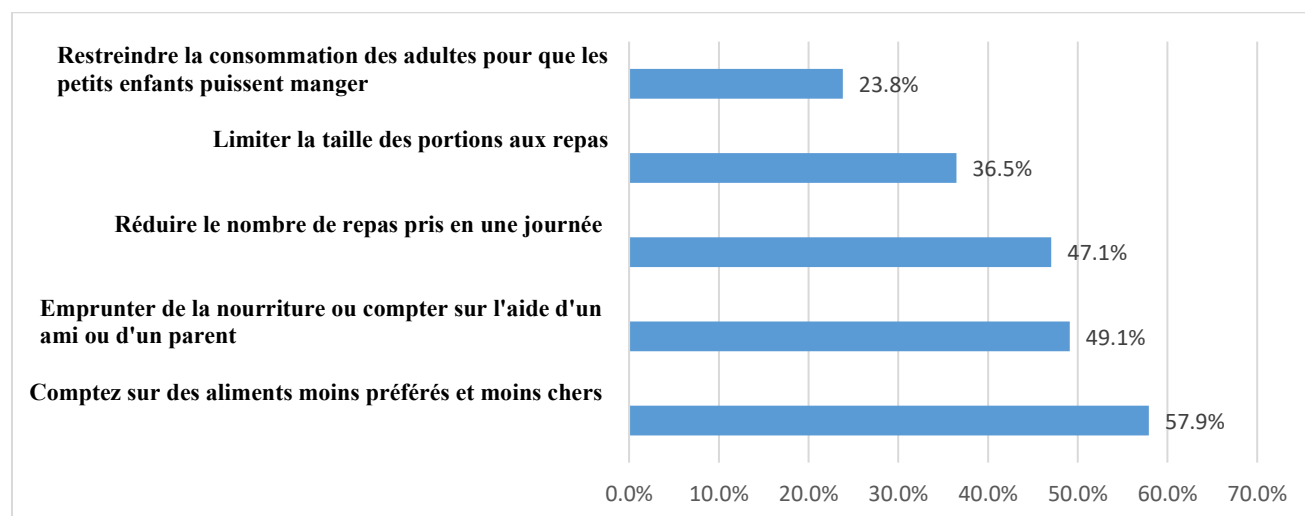
2.7. Indice de stratégie de survie basée sur la consommation

L'indice de stratégie réduit (rCSI) est construit sur base des stratégies d'adaptation qui correspondent à la réponse du ménage pour se procurer de la nourriture en situation de pénuries alimentaires. C'est donc, un indicateur permettant de capter l'accès aux aliments au niveau du ménage.

En effet, 66% des ménages enquêtés recourent au moins à une stratégie de survie. De toutes les stratégies utilisées, « comptez sur les aliments moins préférés et moins chers » a été la plus utilisée (58%). Cette stratégie a été utilisée 2 jours en moyenne sur une période de 7 jours. Les autres stratégies ont été utilisées chacune par moins de 50% des ménages pour une fréquence de 1jour par semaine. Il s'agit entre autres d'emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide d'un ami ou d'un parent (49%), réduire le nombre de repas pris en une journée utilisée (47%), limiter la taille des portions au repas (37%) et restreindre la consommation des adultes pour que les petits enfants puissent manger (24%).

La figure ci-dessous présente les stratégies utilisées pour faire face au choc lié à l'alimentation.

Figure 5. Stratégie de survie utilisée



Source : Auteurs

A partir de ces stratégies, un indice (rCSI) a été élaboré. Le rCSI est un score qui permet de comprendre la sévérité et le niveau de stress qu'éprouvent les ménages pour faire face à leur difficulté d'accéder à la nourriture (PAM, 2020a). Un rCSI plus grand signifie que le ménages a été confronté à plus de choc que les autres, cela a fait qu'il recoure à plus de stratégie que l'autre.

Il ressort des analyses que rCSI est de 7,8 dans le territoire de Kamonia. En fonction du statut foncier, les résultats indiquent que des usufuitiers (rCSI : 13,1) ont indice de stratégie de survie relativement élevé suivi des ayants droit (rCSI : à 8,5), des ménages disposant de titre de

propriété légale (rCSI : 7) et des locateurs (rCSI : 4,7). Le test de Kruskal wallis appliqué renseigne que l'indice de stratégie de suivi réduit (rCSI) varie en fonction du statut foncier. Les usufruitiers (rCSI : 13,1) ont recouru à plus des stratégies que les autres ménages disposant des autres statuts fonciers (ayant droit, locateur et propriétaire). Ceci signifie que les usufruitiers ont été plus exposés aux stress que les autres catégories. En outre, les ménages avec statut de locateur (rCSI : 8,5) ont été également plus exposés que les ménages ayant le titre de propriété légale (rCSI : 7) ($p < 0,05$).

Les tableaux n°11 et 12 présente les résultats de comparaison de le rCSI en fonction du statut foncier.

<

Source : Auteurs

2.8. Pauvreté extrême

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel (BAD, 2010), mais dans le cadre de ce travail seule la pauvreté extrême a été analysée. La pauvreté extrême ou absolue n'est rien d'autre que le manque des revenus nécessaires pour satisfaire ses besoins alimentaires essentiels (BSI Economics, 2016). A cet effet, l'analyse s'est appuyée sur les dépenses ménagères qui permettent d'une part de rapprocher le revenu et d'autre part de dégager la part du revenu affectée à la consommation alimentaire. Selon la Banque Mondiale (2025b op.cit.), une personne dont la consommation alimentaire se situe en dessous de 2,15\$ par jour vit dans l'extrême pauvreté².

Il ressort des analyses que dans le territoire de Kamonia, une personne consomme en moyenne 0,217\$±0,15\$ par jour, soit près de 10 fois moins que le seuil fixé par la Banque mondiale (2025). En analysant la situation de chaque ménage, il apparaît clairement que la totalité des ménages enquêtés (100%) ont une consommation alimentaire journalière inférieure au seuil (2,15\$). Ainsi, sont tous considérés vivre dans l'extrême pauvreté.

La cause de la pauvreté dans le territoire de Kamonia reste la faiblesse de l'agriculture à créer des richesses malgré l'appui des bailleurs de fonds, l'impraticabilité des routes de dessertes agricoles et le changement climatique (IPC, 2024 cit.).

Cependant, la relance du secteur agricole nécessite de grand investissement, ce qui pourrait sans doute résorber la pauvreté. Le modèle actuel du développement agricole basé sur l'appui de bailleurs de fonds présente se limité. L'Etat lui-même devrait investir dans le secteur en créant des conditions nécessaires à attirer les investissements privés. Ainsi, l'Etat doit améliorer l'accès aux zones de production en réhabilitant les routes de dessertes agricoles, organiser les marchés des produits agricoles, encadrer et structuration des producteurs, la mise en place des filières agricoles fonctionnelles.

Conclusion

Cette étude met en évidence la précarité persistante des conditions de vie dans le territoire de Kamonia, où l'agriculture constitue la principale source de subsistance pour la grande majorité des ménages (91%). Malheureusement, le revenu moyen de 67 USD par mois reste faible et représente une consommation par personne et par jour de l'ordre de 0,217 USD, se situant très en dessous du seuil de pauvreté international fixé à 2,15 USD/jour/personne. Ce niveau de revenu traduit une fragilité économique profonde, aggravée par une insécurité alimentaire élevée qui touche plus de la moitié des ménages enquêtés.

L'analyse statistique montre clairement que l'accès sécurisé au foncier, qui ne concerne que 51 % des ménages, exerce une influence déterminante sur la production agricole, la superficie emblavée et, par conséquent, sur les revenus. La relation significative entre statut foncier, consommation alimentaire et sécurité alimentaire souligne le rôle stratégique de la sécurisation foncière dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition.

BIBLIOGRAPHIE

1. Aguzzoli, R., Lengler, J., Miller, K., & Giroud, A. (2024). *Paradigms in qualitative IB research: Trends, analysis and recommendations*. **Management International Review**. <https://doi.org/10.1007/s11575-024-00529-5>
2. BAD. (2010, août). Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo. [https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/document_de_travail_112 - analyse de la pauvrete en republique democratique du congo.pdf](https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/document_de_travail_112_-_analyse_de_la_pauvrete_en_republique_democratique_du_congo.pdf)
3. BAD. (2024). Perspectives économiques en République Démocratique du Congo 2024 : Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale. Consulté le 1 février 2025, <https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale-republique-democratique-du-congo/perspectives-economiques-en-republique-democratique-du-congo>
4. Banque mondiale. (2016c). République démocratique du Congo – Évaluation de la pauvreté (Rapport n° ACS19045).
5. Banque mondiale. (2020a). Profil pays : agriculture intelligente face au climat.
6. Banque mondiale. (2025b). République démocratique du Congo – Vue d'ensemble. Consulté le 31 janvier 2025, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>
7. BCC. (2018, juin). Bulletin mensuel d'informations statistiques (p. 83).
8. BSI Economics. (2016). La pauvreté : définitions et mesures. <https://www.bsi-economics.org/images/articles/a164.pdf>
9. CAID. (2025). Carte administrative de la province du Kasaï.
10. Chankrajang, T. (2015). Partial land rights and agricultural outcomes: Evidence from Thailand. *Land Economics*, 91(1), 126-148.
11. Cherkaoui, A., & Haouata, S. (2016). *Éléments de réflexion sur les positionnements épistémologiques et méthodologiques en sciences de gestion*. *Revue Interdisciplinaire*, 1(2).
12. Conseil National de la Sécurité Alimentaire. (2022, novembre). Enquête nationale de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENSSAN 2022) : Rapport d'analyse – volet ménage. https://fscluster.org/sites/default/files/documents/rapport_enssan_2022-volet_menage.pdf
13. COOPI. (2017, février). Ligne directrice sécurité nutritionnelle. <https://coopi.org/uploads/home/15da98ebe02afa.pdf>

14. Deininger, K., & Ali, D. A. (2008b). Do overlapping land rights reduce agricultural investment? *American Journal of Agricultural Economics*, 90(4), 869-882.
15. Deininger, K., & Castagnini, R. (2006). Incidence and impact of land conflict in Uganda. *Journal of Economic Behavior and Organization*, 60(3), 321-345.
16. Deininger, K., Jin, S., Adenew, B., GebreSelassie, S., & Nega, B. (2006a). Security and land-related investment: Evidence from Ethiopia. World Bank.
17. Division provinciale de la Santé (DPS). (2020). Rapport annuel de la province du Kasai.
18. Dube, L., & Guveya, E. (2013). Land tenure security and farm investments amongst small-scale commercial farmers in Zimbabwe. *Journal of Sustainable Development in Africa*, 15(5), 107-121.
19. Essaber, A., Bennani, B., & Blal, I. (2024). Paradigmes épistémologiques : Quels choix pour une *recherche en sciences économiques et de gestion*. *International Journal of Economic Studies and Management (IJESM)*, 4(5). ISSN 2789-049X
20. FAO. (2013). Guide pour mesurer la diversité alimentaire au niveau du ménage et de l'individu.

<https://www.fao.org/4/i1983f/i1983f.pdf>

21. FAO, CEA, CUA & PAM. (2023). Afrique – Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2023 : Statistiques et tendances. Accra : FAO.
<https://doi.org/10.4060/cc8743fr>
22. FIDA. (2020, 21 octobre). Trois raisons d'investir dans la sécurité foncière. Consulté le 8 février 2025, <https://www.ifad.org/fr/w/opinions/trois-raisons-d-investir-dans-la-s%C3%A9curit%C3%A9-fonci%C3%A8re>
23. GIEC. (2014a). Changement climatique 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité.
24. GIEC. (2022b). Sixième rapport du GIEC.
25. Grimm, M., & Klasen, S. (2015). Migration pressure, tenure security, and agricultural intensification: Evidence from Indonesia. *Land Economics*, 91(3), 411-434.
26. IPC. (2024). Insécurité alimentaire chronique en RDC.
27. Lawin, K. G., & Tamini, L. D. (2018). Droits de propriété foncière et performance des petits producteurs agricoles des pays en développement : une synthèse de la littérature empirique. CIRANO. <https://cirano.qc.ca/files/publications/2018s-05.pdf>
28. Liu, Y. (2022). *Paradigmatic compatibility matters: A critical review of the qualitative-quantitative debate in mixed methods research*. **SAGE Open**, 12(1), 1–15.
<https://doi.org/10.1177/21582440221079922>

29. LOI n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, telle que modifiée et complétée par la loi n° 80-008 du 18 juillet 1980.
30. Mata, J. E. (2002). Conditions et niveaux de vie : panorama des mesures. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, 25(3), 491-500.
31. Ministère de l'Agriculture. (2022). Politique de l'agriculture durable de la République Démocratique du Congo : Rapport.
32. Notre Dame Global Adaptation Initiative. 2023. *ND-GAIN Country Index*. [En ligne] Disponible à : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>
33. NS. (2016). Résultats de l'enquête sur la consommation des ménages, inégalités et pauvreté (exploitation des données de 2012). Rapport. https://plan.gouv.cd/wp-content/uploads/2024/11/PNUD_RESULTAT_DE_L_ENQUETE_SUR_LA_CONSOMMATION_2012_PHASE_3_lh4yln.pdf
34. OCDE. (2011). Comment va la vie ? Mesurer le bien-être. Paris : Éditions OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>
35. PAM. (2020a). Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire dans la province du Kasai. Rapport.
36. PNUD. (2009b). Pauvreté et conditions de vie des ménages dans la province de la Lomami et du Kasai Occidental.
37. PNUD. (2013a). Rapport sur le développement humain. Programme des Nations Unies pour le Développement.
38. Smith, R. (2004). Land tenure, fixed investment, and farm productivity: Evidence from Zambia's Southern Province. *World Development*, 32(10), 1641-1661.
39. Tshimanga Muamba, R., Kiari, H. F., Lumbuenamo, R. S., Bisa, M. K., Lutundula, B. M., Bokona, F., ... & Mubiala, M. (2022). Changement climatique migratoire et transfert d'eau dans le Bassin du Congo : Analyse des défis et perspectives. In Tshimanga Muamba, R., Bisa Kibul, M., & Lututala Mumpasi, B. (dir.), *Nexus climat-eau-migrations-conflits dans le Bassin du Congo : Analyse des interactions en vue de renforcer la résilience des communautés*.
40. Xianlei, M., Heerink, N., van Ierland, E., van den Berg, M., & Xiaoping, S. (2013). Land tenure security and land investments in Northwest China. *China Agricultural Economic Review*, 5(2), 281-307.